



HAL
open science

Sur quelques changements terminologiques dans les cahiers d'anagrammes

Pierre-Yves Testenoire

► **To cite this version:**

Pierre-Yves Testenoire. Sur quelques changements terminologiques dans les cahiers d'anagrammes. 2009. hal-01487643

HAL Id: hal-01487643

<https://hal.science/hal-01487643>

Preprint submitted on 12 Mar 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Sur quelques changements terminologiques dans les cahiers d'anagrammes

Pierre-Yves Testenoire

La recherche sur les anagrammes est l'occasion d'une grande productivité terminologique et conceptuelle. Les changements de terminologie dans ces cahiers sont aussi, on le sait, nombreux. Ainsi le nom que Saussure donne aux phénomènes qu'il découvre dans les poèmes ne cesse de varier : anagramme, hypogramme, paragramme, logogramme, antigramme, homogramme... Si toutes ces appellations désignent peu ou prou le même phénomène, chaque changement s'accompagne, dans les cahiers, d'un essai de redéfinition. La difficulté à trouver un terme adéquat traduit les doutes incessants du chercheur quant à la nature du phénomène qu'il pressent dans les vers de la poésie antique et renaissante. Ces changements terminologiques ont, en partie, été étudiés par P. Wunderli, dans son ouvrage : *Ferdinand de Saussure und die Anagramme. Linguistik und Literatur*. Tübingen, 1972, p. 42-54. On notera par ailleurs que ces changements se fondent sur un jeu autour de la préfixation grecque similaire à celui que l'on observe dans les Notes Item (para-sème, apo-sème, anti-sème, ken-ôme...).

Les concepts créés dans les cahiers pour l'extraction d'anagrammes sont aussi l'objet de cette instabilité terminologique. Ainsi en va-t-il, par exemple, de l'outil méthodologique forgé par Saussure pour délimiter, dans les vers, des espaces spécialement dévolus à la reproduction anagrammatique. Le concept initial de « complexe anagrammatique » est ainsi remplacé, dans les cahiers sur les poètes latins, par celui de « mannequin », avec une phase intermédiaire où il est appelé « complexe-mannequin ». Le « paramorphe », inventé dans les derniers cahiers de la recherche, constitue l'ultime avatar de ce même concept.

Mais les plus intéressants des changements terminologiques sont, de notre point de vue, ceux qui concernent les éléments constitutifs de l'anagramme. Dans les analyses des vers contenues dans les cahiers, la dénomination des éléments contribuant à l'imitation du mot-thème est assez fluctuante. Saussure parle tantôt de lettres, tantôt de sons, de phonèmes, de syllabes, de chaînons, ou encore de groupes phoniques. L'incidence de ces options terminologiques sur l'ensemble de la théorie anagrammatique est immense. D'elles dépendent, en partie, la dimension à donner aux anagrammes. Elles indiquent à quel niveau se situe le phénomène mis au jour par Saussure : au niveau des signes graphiques, au niveau physique du son, au niveau immatériel du signifiant et de la langue... De plus, ces choix terminologiques entrent en résonance avec d'autres travaux saussuriens, tout particulièrement ceux de phonétique. Ainsi, dans une lettre à Bally, le linguiste précise que la notion de « syllabe » telle qu'il l'emploie dans le cadre des anagrammes doit être comprise indépendamment de son acception phonétique – à laquelle le linguiste a consacré en 1897 une série de conférences - ou de son acception métrique : « J'emploie le mot de syllabe (faute d'un meilleur) dans un sens qu'il ne pourrait avoir en phonétique stricte, savoir simplement la combinaison de 1 voy(elle) + 1 cons(onne), et même pas nécessairement comprises dans une {même} syllabe phonétique, par ex. « groupe αλ », que cela se trouve dans αλ|λο, donc dans la même syllabe ou dans ᾱ|λός, donc à cheval sur les syllabes phonétiques. » (Amacker R. « Correspondance Bally-Saussure », *Cahiers Ferdinand de Saussure* 48, Genève, 1994, p. 109.) Pour désigner cette combinaison, Saussure crée, en septembre 1907, le terme de « polyphone » (et ses variantes : « diphone », « triphone »...). En faisant cela, il renoue avec une terminologie employée dans le traité de phonétique conservé par les manuscrits de Harvard et rédigé, selon la datation proposée par M. P. Marchese, entre 1881 et 1884. Que signifie cette communauté

terminologique entre deux recherches menées à plus de vingt ans d'écart ? Les termes de « chaînon » ou de « diphone » recouvrent-ils la même réalité conceptuelle dans le cadre du travail sur les anagrammes et dans celui d'une entreprise de définition du phonème ? L'analyse de ces occurrences dans chacun des corpus permettra de répondre à ces questions. Ces points de contacts inattendus entre différents travaux attestent en tout cas de l'urgente nécessité d'un lexique terminologique prenant en compte l'ensemble des manuscrits saussuriens.